

La lettre d'information des clients
qui ont choisi d'agir

L'INFORM

ARGENT UTILE, C'EST POSSIBLE

* Au Crédit Coopératif,
l'argent déposé sur les comptes
permet d'octroyer des crédits
aux acteurs de l'économie
sociale et solidaire.

**ÇA VOUS
INTÉRESSE** _ P.02



**ÇA VOUS
CONCERNE** _ P.08
La fin du RIB hexagonal

**ÇA VOUS
TOUCHE** _ P.10
Épiceries solidaires, une aide
alimentaire pas comme les autres

2012

L'ONU a déclaré 2012 « Année internationale des coopératives ». C'est un signe fort de reconnaissance pour le modèle coopératif, dont il nous revient de faire vivre au Crédit Coopératif la pleine dimension de projet commun. Pour cela, nous formulons un vœu pour cette nouvelle année : que vous soyez de plus en plus nombreux à participer à ce projet économique responsable. Alors que 2012 s'annonce dans un contexte économique et social difficile dans le monde entier, nous vous proposons de porter, chacun à son échelle, le développement d'une économie respectueuse de l'homme.

Jean-Louis Bancel,

président du groupe Crédit Coopératif

François Doremus,

directeur général du groupe
Crédit Coopératif

ÇA VOUS
INTÉRESSE...

ARGENT UTILE : C'EST POSSIBLE !

Effet domino de la crise des subprimes, de la liquidité, puis de la dette : les groupes bancaires ont été au cœur des turbulences économiques et financières qui se succèdent depuis 2007. Un contexte qui a naturellement entraîné une défiance de l'opinion publique vis-à-vis des banques. Le désamour entre les Français et leur banque est consommé. Pourtant, est-ce que toutes les banques se ressemblent et agissent dans le même sens ? En faisant vivre son modèle coopératif et en étant fidèle à sa vocation de banque de l'économie sociale et solidaire, le Crédit Coopératif ouvre une autre voie. Il propose à ses clients un autre rapport à l'argent et témoigne au quotidien qu'une banque peut être concrètement utile et se mettre au service d'une économie plus juste.

Le financement de l'économie réelle

Le Crédit Coopératif n'est pas une banque d'investissement. Il n'exerce pas d'activité spéculative. Son activité principale consiste en la collecte de ressources financières auprès de ses clients, historiquement des acteurs de l'économie sociale et solidaire (via les dépôts effectués sur les comptes courants ou d'épargne) et en l'octroi de crédits pour financer leurs projets. Aux prises avec l'économie réelle, le Crédit Coopératif finance ainsi des secteurs à forte valeur ajoutée sociale et environnementale, comme le logement social, le médico-social, la culture, ou d'autres services d'intérêt



“Au Crédit Coopératif, l'argent n'est pas une fin mais un moyen ! En participant aux assemblées générales régionales, nous sommes renseignés avec précision sur la destination de nos fonds : cette transparence crée une relation de confiance.”

Jacques F.,
client associé du Crédit Coopératif

60%

des crédits octroyés par le Crédit Coopératif financent les projets des acteurs de l'intérêt général et de l'économie sociale et solidaire.



général, les énergies vertes...
(voir encadré ci-contre).

Une gestion raisonnable

Le Crédit Coopératif exerce cette activité dans le cadre d'une gestion raisonnable qui garantit son projet de développement et non en vue d'un profit maximal. Il est ainsi la seule banque à distribuer à ses clients personnes morales sociétaires emprunteurs une ristourne coopérative, si les résultats annuels le permettent, soit l'équivalent d'une correction

du prix a posteriori. Par ailleurs, pour la gestion financière de sa trésorerie, le Crédit Coopératif exclut les placements dans les entités domiciliées dans des paradis fiscaux et judiciaires. En déposant votre argent au Crédit Coopératif, vous avez l'assurance de participer à un cercle vertueux de l'argent. En partenariat avec de nombreuses associations partenaires, le Crédit Coopératif vous permet également d'aller plus loin en contribuant avec votre banque à rendre votre



“Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à vouloir

faire quelque chose d'utile avec leur argent.

Les produits du Crédit Coopératif leur permettent d'être solidaires. Ils souhaitent aussi, en toute logique, que l'argent collecté par ces produits soit affecté à des activités qui respectent l'homme et l'environnement. Nous aspirons tous à plus de transparence.”

Josette Amor,

gestionnaire de patrimoine solidaire,
cabinet Épargne en conscience

argent utile. Grâce aux produits de la gamme Agir pour une économie humaine, vous faites le choix de donner du sens à votre argent.

+d'infos : pour mieux connaître le détail des activités de votre banque, consultez la brochure « Une banque coopérative, c'est quoi pour nous ? », disponible en ligne sur le site www.credit-cooperatif.coop ou en agence, et découvrez l'interview-vidéo de Nicolas Prost, directeur adjoint des opérations de marché du Crédit Coopératif, accessible à l'adresse bit.ly/gestion_raisonnable

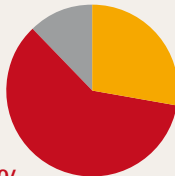
CHOISISSEZ OÙ VA VOTRE ARGENT !

Vous souhaitez que l'argent déposé sur votre compte soit investi en priorité dans un domaine d'activité ? Renseignez-vous auprès de votre agence à partir de février 2012. En plus d'orienter l'utilisation de vos fonds selon vos centres d'intérêt, vous pourrez également bénéficier d'informations complémentaires sur les activités financées par votre banque.

QUE FINANCE LE CRÉDIT COOPÉRATIF ?

En 2010, le groupe Crédit Coopératif a financé à hauteur de 8,9 milliards d'euros, sous forme de crédits, les projets d'entreprises, d'organismes d'intérêt général et de particuliers.

11 %
Particuliers



35 %
Organismes d'intérêt général dont une majorité de structures qui agissent dans les secteurs de la santé, du soin aux personnes fragiles, du logement social, mais aussi dans les secteurs de l'enseignement, de l'environnement, de la culture et des loisirs

+d'infos :
www.credit-cooperatif.coop

54 %
Entreprises dont une majorité de coopératives, de groupements et de PME-PMI, mais aussi des entreprises actives dans les éco-activités

Initiatives

DE L'ARGENT SOCIALEMENT UTILE

Le point commun entre une usine de méthanisation, une pouponnière et des magasins bio ? Ce sont trois projets financés par le Crédit Coopératif. Des projets qui œuvrent pour une société plus juste, qui préservent l'environnement ou font le choix d'entreprendre autrement. La preuve par trois.

Le centre infantile Raymond Lerch accueille des enfants polyhandicapés ou séparés de leurs parents par décision de justice. Le centre se compose de deux structures. La pouponnière sociale reçoit de jeunes enfants sur placement de justice. Une maison d'enfants accueille, par ailleurs, des enfants polyhandicapés ou sujets à des troubles envahissants du développement. Aujourd'hui, grâce au financement accordé par le Crédit Coopératif pour la construction des nouveaux locaux du centre, 66 enfants sont accompagnés et



“Quand nos clients demandent comment le Crédit Coopératif utilise les ressources déposées sur leurs comptes, c’est assez facile de leur répondre et de les rassurer. Nous finançons des projets socialement utiles et qui dynamisent un territoire sur le long terme. Nous favorisons le tissu économique local.”

Marie-Françoise Dupuy,
chargée de clientèle
à l'agence de Limoges



peuvent bénéficier d'une éducation spécialisée dans des espaces adaptés et spacieux.

Fidèle à son engagement auprès des coopératives, le Crédit Coopératif a financé, des travaux d'agrandissement

et de réaménagement de trois magasins de la coopérative Scarabée Biocoop, qui propose des produits bio. Dotés de restaurants, ils sont devenus des lieux de référence pour l'alimentation bio dans la région de Rennes !

Enfin, le Crédit Coopératif encourage les initiatives qui contribuent à protéger l'environnement. Ainsi, la banque a financé la construction de la première usine de méthanisation française, à Saint-Gilles-du-Mené, dans les Côtes-d'Armor. Cette entreprise produit de l'énergie sous forme de méthane (biogaz) à partir de déchets organiques récupérés auprès des collectivités et des entreprises agroalimentaires locales. Le projet permet de traiter des déchets, de produire de l'énergie renouvelable, de redynamiser un territoire.

La fin du RIB hexagonal

Le BIC et l'IBAN vont remplacer le RIB à partir de 2012. Le BIC est l'identifiant international de la banque. L'IBAN est l'identifiant international du compte bancaire. Ils permettent d'identifier un compte bancaire et sont nécessaires au traitement automatisé des opérations de virement ou de prélèvement en France ou à l'étranger.

OPTIMISEZ VOTRE PATRIMOINE

Le Crédit Coopératif dispose d'une équipe d'experts spécialisés en gestion de patrimoine. Avec votre chargé de clientèle, ils vous conseilleront pour vous proposer des solutions adaptées à votre situation et respectueuses de vos valeurs.

PFL

Le taux de prélèvement forfaitaire libératoire (PFL), qui était fixé à 19 % pour les placements à revenu fixe et les dividendes, sera porté à 24 % pour les produits d'épargne et de placements à revenu fixe (compte d'épargne, compte à termes, obligations...) et à 21 % pour les dividendes. Ces nouveaux taux (auxquels s'ajouteront les prélèvements sociaux, au taux de 13,5% à ce jour) seront applicables sur les revenus et dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2012*. Pour en savoir plus, contactez votre conseiller Crédit Coopératif.

* Sous réserve de l'adoption définitive la 4^e loi de finance rectificative de 2011, cette loi n'ayant pas encore été votée au moment où nous imprimons L'Info.

0969 391 066*

C'est le numéro du centre d'opposition à contacter en cas de perte ou de vol de votre carte bancaire (33 969 391 066 depuis l'étranger). Pensez à faire une déclaration de perte ou de vol aux autorités de police et confirmez impérativement sous 48 heures votre opposition par écrit à votre agence !

* Coût d'un appel local depuis un poste fixe, selon opérateur.



UN PRIX POUR **ÉCHOPAILLE**

Chaque année, la Fondation Crédit Coopératif encourage les démarches originales et exemplaires d'associations, de mutuelles et de coopératives en leur remettant les Prix et Trophée de l'initiative en économie sociale. Le Trophée de l'édition 2011 a été remis à Échopaille, une Scop spécialisée dans l'habitat performant énergétiquement avec des matériaux bio-sourcés.

+d'infos sur le palmarès 2011 et la marche à suivre pour participer aux Prix et Trophée 2012 : www.credit-cooperatif.coop/fondation/

LE CRÉDIT COOPÉRATIF ENCOURAGE LA RÉNOVATION TRADITIONNELLE DU BÂTI

Le Crédit Coopératif et l'association Maisons paysannes de France ont signé un partenariat pour soutenir la rénovation du bâti ancien dans le respect des matériaux et des savoir-faire locaux tout en favorisant la prise en compte de critères d'éco-habitat.

+d'infos :
www.maisons-paysannes.org

Un beau succès pour le **Sol-violette**

Depuis le mois de mai, Toulouse expérimente une monnaie locale, le Sol-violette, en partenariat avec le Crédit Coopératif. Plus de 70 entreprises, associations et professionnels, respectueux des valeurs de l'économie sociale et solidaire, de l'environnement et de leurs salariés, acceptent déjà le paiement en Sol-violette. On compte également plus de 600 utilisateurs de cette monnaie alternative et éthique.

+d'infos : www.sol-violette.fr

Épiceries solidaires

UNE AIDE ALIMENTAIRE PAS COMME LES AUTRES

L'association A.N.D.E.S. – réseau des Épiceries solidaires – développe et anime un réseau de 230 épiceries dans toute la France. Le principe ? Proposer une aide alimentaire participative pour des produits de consommation courante. C'est également le prétexte d'une action solidaire plus vaste : les épiceries sont surtout des lieux d'accueil, d'écoute et d'échanges pour des personnes en situation de grande précarité. Elles organisent de nombreuses activités qui permettent aux bénéficiaires de reconstruire des liens et de prendre conscience de leur valeur et de leurs compétences.

Aide en chaîne

L'A.N.D.E.S. porte également cinq chantiers d'insertion qui recrutent des personnes au chômage pour le tri et la préparation de fruits et légumes récupérés sur les marchés de gros, qui sont ensuite livrés aux associations caritatives, comme les Restos du Cœur. Ces projets sont financés en partie grâce à l'investissement solidaire*.



“Avec nos chantiers, nous créons des liens entre l'entreprise et les personnes exclues du marché de l'emploi. Notre volonté est de permettre ce rapprochement entre le monde économique traditionnel et l'insertion par l'activité économique.”

Guillaume Bapst,
directeur de l'association
Épiceries solidaires

* Un placement solidaire permet d'investir 5 à 10 % d'un portefeuille d'actifs dans des activités à plus-value sociale.

twitter
facebook



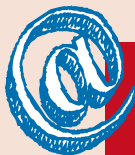
Vous êtes nombreux à nous interroger, par courrier ou via Internet, sur des sujets très variés. Désormais, nous vous répondons par des vidéos. Pour les découvrir, rendez-vous sur www.credit-cooperatif.coop !

La banque qui dit tout !

Au Crédit Coopératif, nous sommes à l'écoute de toutes vos questions !

« Quels sont vos principes tarifaires ? »,
« Pourquoi attendre pour obtenir un crédit ? »,
« Investissez-vous dans des paradis fiscaux ? »,
« Pourquoi faire appel à des instituts de sondage ? »... Pour contenter le plus grand nombre, vos chargés de clientèle vous apportent des réponses complètes, dans les meilleurs délais, sous forme de courtes vidéos. Dans 16 films

déjà disponibles sur le site Internet du Crédit Coopératif, des conseillers de toute la France – vous reconnaitrez peut-être le vôtre ! – prennent la parole. Une façon ludique de se renseigner, en toute facilité. Et si vous avez vous aussi des questions, n'hésitez plus !



Découvrez toutes les vidéos sur www.credit-cooperatif.coop

ILS NOUS ONT DIT

 **E.L.**

"Tous au Crédit Coopératif... un vrai geste citoyen engagé."

 **Habitat Éco**

"La coopération devrait être la vraie vocation des banques."

 **G.D.-M.**

"Merci au Crédit Coopératif de proposer des produits solidaires."



NOS PRINCIPES
DE GESTION
FINANCIÈRE
COMMENCENT PAR
UN CHIFFRE ROND:
"ZÉRO
PARADIS
FISCAUX"!

DÉCOUVREZ LA SUITE SUR
WWW.CREDIT-COOPERATIF.COOP

Nicolas P.
*Directeur adjoint
des opérations de marché
au Crédit Coopératif*

